

Téléphone 05 55 75 81 01 Télécopie 05 55 75 61 87 Courriel : contact@saintjouvent.fr

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

## **26 SEPTEMBRE 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le 26 septembre 2024, Le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Jouvent, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la

Présidence de Madame le Maire.

Membres :	18
Présents :	12
Représentés :	6
Exprimés :	18
OUI:	15
NON:	2
Abstentions :	1

Date de la convocation : 20 septembre2024

**Présents**: Jany-Claude SOLIS, Marianne LAVAUD, Jean-François LEBLANC, Christelle DUBLANCHE, Gérard GASNIER, Jessy VERESSE, Jean-Jacques CHAPOULIE, Laurence RAYNAUD, Sandra ROUSSEAU, Stéphanie DENIS, Philippe DUFOUR. Patricia VIGNALS

## Absents excusés :

Christophe SIMARD, procuration à Gérard GASNIER, Christophe MATTANA, procuration à Jany-Claude SOLIS Lydie MANUS, procuration à Jean-François LEBLANC, Laure CORGNE, procuration à Stéphanie DENIS, Isabelle TARNAUD, procuration à Christelle DUBLANCHE, Jean-Jacques FAUCHER, procuration à Jean-Jacques CHAPOULIE.

Secrétaire de séance : Christelle DUBLANCHE

Ouverture de la séance à 19h06

## Demandes de subventions construction de locaux associatifs

Madame Le Maire rappelle que les locaux pour les jeunes et les chasseurs étaient prévus dans le programme annoncé par la liste majoritaire « Saint-Jouvent Autrement ». Elle souhaite donc que les travaux soient réalisés pendant ce mandat.

Monsieur Gérard GASNIER expose le projet de création d'un local chasseur et d'un local jeunes, dont le coût prévisionnel est estimé, sur la base de sept devis :

- 27 312,84€ HT soit 32 775,41€ TTC (chalet local chasseur)
- 6 235,58€ HT soit 7 482,70€ TTC (menuiseries local chasseur)
- 3 620€ HT soit 3 620€ TTC (plomberie local chasseur et jeune)
- **26 807,64€ HT** soit 32 169,17€ TTC (chalet local jeune)
- 4 829,09€ HT soit 5 794,91€ TTC (menuiseries local jeune)
- 3 670€ HT soit 4 404€ TTC (Evacuations)
- 12 185,73€ HT soit 14 622,88€ TTC (Installations électriques)

Accusé de réception en préfecture 087-218715209-20240926-2024-49-DE Date de réception préfecture : 27/09/2024

→ Coût total de l'opération 84 660,88 € HT soit 100 869,07 € TTC.

Dans la mesure où le projet fait l'objet d'une construction de locaux associatif d'une part pour les chasseurs et d'autre part pour l'accueil de jeunes dont des mineurs, ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention de l'Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), ainsi qu'une subvention départementale.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Co-financeurs	Types d'aide	Montant prévisionnel HT	Taux
Financements publics			
Etat	DETR-DSIL	50 796	60%
Département	CTD	16 932	20%
Autofinancement Fonds propres		16 932,88	20%
	NON	16 932,88	20%
Fonds propres	NON	16 932,88 84 660,88	20%

L'échéancier de réalisation de ce projet est le suivant dans le cas où les subventions seraient accordées. Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : printemps 2025 (après vote du budget) Date prévisionnelle de fin de l'opération : hiver 2025

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- approuve la réalisation du projet présenté estimé à 84 660,88 € HT,
- approuve le plan de financement exposé,
- autorise Madame le Maire à déposer les demandes de subventions correspondantes auprès des divers organismes de financement et à signer l'ensemble des documents et autorisations se rapportant à la mise en œuvre de ces projets et à leur financement.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus, Au registre sont les signatures, Pour copie conforme, à Saint Jouvent le 27/09/2024 Le Maire

Jany-Claude SOLIS